

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du vendredi 28 juin 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau -25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports: 0.1, 0.2, 2.9, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 7.1, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.15, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 17h20, interrompue à 17h22 (le quorum n'étant plus atteint), reprise à 17h30 (le quorum étant de nouveau constaté) et levée à 20h10.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus: M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2) Avanne-Aveney: M. Jean-Pierre TAILLARD (jusqu'au 2.8) Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 2.8), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN (à partir du 2.9), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 1.1.2), Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 0.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (à partir du 1.1.2), Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 4.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du 9.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 2.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 2.9) Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.3) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Champagney: M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins: M. Jean-Marie ROTH Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI (à partir du 1.1.2) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.1.1) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.5) Fontain: M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: M. Claude PREIONI Grandfontaine: M. François LOPEZ La Chevillotte: M. Jean PIQUARD La Vèze: M. Jacques CURTY Mamirolle: M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.1.3), M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au 9.1) Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du I.I.2), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 3.5) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2) Saône : M. Alain VIENNET (à partir du 0.2) Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay: M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.2) Thise: M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 9.1) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au 3.5) Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2)

Etaient absents: Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-François GIRARD, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : Mme Françoise GILLET Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Nancray: M. Daniel ROLET Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars: M. Philippe BELUCHE Osselle: M. Jacques MENIGOZ Pirey: M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Michel FAIVRE Roche-lez-Beaupré: M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle: M. Claude SIMONIN Saône: Mme Maryse BILLOT Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier: M. Patrick RACINE Vorges-les-Pins: M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants: F. GALLIOU, G. VERRO (à partir du 1.1.2), L. DELMOTTE (jusqu'au 2.8), P. BONNET, P. BONTEMPS (à partir du 3.1), YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, V. HINCELIN (à partir du 0.2), JS. LEUBA (à partir du 1.1.2), M. LOYAT (jusqu'au I.I.2), N. MOUNTASSIR, M. OMOURI (à partir du I.I.3), J. PANIER (à partir du I.I.2 et jusqu'au I.I.3), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (à partir du I.I.2 et jusqu'au 8.2), MN. SCHOELLER, C. TISSIER (jusqu'au 9.1), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. SIMONIN (jusqu'au 1.1.2), R. REYLE, Y. GUYEN (jusqu'au 1.1.4), F. GILLET, M. MILLET, D. HUOT (à partir du 1.1.4), B. VIONNET, D. JOLY (jusqu'au 9.1), M. COTTINY, S. MONLLOR (à partir du 1.1.2), D. ROLET, B. MADOUX, P. BELUCHE (jusqu'au 3.5), J. MENIGOZ, JM. FAIVRE, JP. ISSARTEL (à partir du 1.1.2), J. TARBOURIECH (jusqu'au 8.2) Mandataires: M. DEWILDE BESANCON, S. RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2), JP. TAILLARD (jusqu'au 2.8), JM. GIRERD, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 3.1), JP. GOVIGNAUX, JC. ROY, J. MARIOT, S. WANLIN, N. GUILLEMET (à partir du 0.2), C. MICHEL (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR (jusqu'au 1.1.2), C. DEVESA, C. VOIDEY (à partir du 1.1.3), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), N. BODIN, B. RONZI (partir du 1.1.2 et jusqu'au 8.2), A. GHEZALI, C. THIEBAUT (jusqu'au 9.1), B. FALCINELLA, B. CYPRIANI, C. VOIDEY(jusqu'au 1.1.2), C. MAGNIN-FEYSOT, A. BAVEREL (jusqu'au 1.1.4), C. PREIONI, P. CONTOZ, F. LOPEZ (à partir du 1.1.4), B. BECOULET, M. FELT (jusqu'au 9.1), G. BAULIEU, JM. CAYUELA (à partir du 1.1.2), JP. MARTIN, C. BARTHELET, B. BOURDAIS (jusqu'au 3.5), M. CRABBÉ-DIAWARA, JM. BOUSSET, S. COURBET (à partir du 1.1.2), B. MOYSE (jusqu'au 8.2)

Délibération n°2013/002157

Ajustement technique de la Liste des Emplois Permanents

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission: Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Inscription budgétaire

« Charges de personnel » Budget annexe DGD

Résumé:

Dans le cadre de l'évolution des missions au sein de la Direction Gestion des Déchets et suite au départ en retraite d'un agent, il est proposé la transformation d'un poste de chargé de gestion prévention (catégorie B) en un poste de chargé d'animation (catégorie C).

Le SYBERT est le pilote des actions de prévention sur l'ensemble de son territoire, dont celui de la CAGB. A ce titre, il bénéficie des aides de l'ADEME sur le Programme Local de Prévention (PLP). Le Grand Besançon ne développe dans le cadre de ce PLP que les seules actions qui lui sont propres et qui ne trouvent pas de caractère de reproduction sur les autres communes des EPCI du SYBERT.

Il s'agit, dans ce cadre, d'organiser, de participer au développement, de mettre en œuvre et piloter les actions décidées par la collectivité en vue de la minimisation de la production des déchets, de l'amélioration de leur tri et de leur gestion.

L'agent recruté, rattaché au service « prévention et relations usagers », aura notamment en charge les missions suivantes :

- organiser, planifier et animer les événements à destination du grand public : visites, manifestations festives, diagnostics, échanges ateliers thématiques, forums dans l'objectif de modifier les comportements et d'accompagner les usagers dans une démarche de maîtrise de leur production de déchets et de leurs charges,
- coordonner les actions menées avec les directions et collectivités, partenaires,
- participer à la création de supports d'information et de communication auprès du grand public.

Suite au départ en retraite de l'agent en poste, il est proposé la transformation d'un poste relevant du cadre d'emploi des rédacteurs (catégorie B, filière administrative), en un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs (catégorie C, filière administrative).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création d'un poste de chargé d'animation relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux,
- la suppression en parallèle d'un poste relevant du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux,
- la modification en conséquence de la liste des emplois permanents.

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :Reçu le - 4 JUIL. 2013

Pour: 115 Contre: 0 Abstention: 0